

À LA GLORIFICATION

DE LA

VÉNÉRABLE

ALIX LE CLERC

ROME, LE 3 AVRIL 1932

À LA GLORIFICATION

DE LA

VÉNÉRABLE

ALIX LE CLERC

FONDATRICE

DES CHANOINESSES REG. DE SAINT AUGUSTIN
DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

IMPR. AUGUSTINIENNE - ROME.



ROME, LE 3 AVRIL, 1932

Parmi nos jours souvent douloureux et voilés de la terre, Dieu qui nous a faits pour la Lumière, permet qu'à certaines heures, nos âmes puissent comme entrevoir et ressentir quelque avant-goût des beautés et des joies qui nous sont destinées.

Telles sont quand nous les illuminons de notre foi, les heures de recueillement si intimes et si pleines que nous offrent nos fêtes liturgiques et nos solennités religieuses.

Telle fut l'émouvante et radieuse cérémonie qui nous réunissait le dimanche 3 avril, à 6 heures du soir, dans les palais du Vatican, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, Sa Sainteté, Pie XI.

Entouré de toute sa cour, dans le cadre resplendissant de la Salle Consistoriale, l'Auguste Pontife proclamait solennellement l'héroïcité des vertus de la Vénérable Servante de Dieu, Alix Le Clerc, fondatrice des Chanoinesses régulières de Saint Augustin de la Congrégation de Notre Dame.

Devant le trône pontifical avaient pris place son Eminence le Cardinal Laurenti, Préfet de la S. Congrégation des Rites et Protecteur de la Congrégation des Chanoinesses de Notre Dame, Son Eminence le Cardinal Lépicier, Ponent de la Cause, avec tous les Prélatés de la Congrégation des Rites, et en particulier, Mgr. Carinci, secrétaire, et Mgr. Natucci, Promoteur Général de la Foi.

De nombreux évêques et prélats français avaient voulu apporter leurs hommages à la Vénérable. Etaient présents : N. N. S. S. Baudrillart Archevêque de Metilène et Membre



de l'Académie Française. Chollet, Archevêque de Cambrai, Pelt, Evêque de Metz. Grumel, Evêque de St. Jean-de-Maurienne. Clément, Evêque de Monaco. Rossillon Evêque de Vizagapatan, ainsi que Mgr. Jérôme Vice-postulateur, Vicair Général de Nancy, et presque tous les Prélats français habitant Rome.

La Belgique était représentée par S. E. van Ypersele de Strihou Ambassadeur près du St. Siège, la France par Monsieur François Gentil, conseiller, représentant S. E. l'Ambassadeur M. de Fontenay.

La Congrégation des Chanoines rég. de Latran était présente par Son Vicaire Général D. F. Filippi, son Procureur Général le R.me Abbé Fofi, D. M. Marchi Prieur de Sainte-Agnès, le R. P. Max. Hérault Postulateur de la Cause et par un grand nombre de ses religieux des trois monastères de Rome.

Aux premiers rangs de l'assistance, devant une foule d'invités qui se pressait vibrante et émue, avaient pris place les heureuses filles de la Vénérable :

Etaient présentes : les Révérendes Mères Supérieures et les Assistantes Générales : « Union Romaine », « Union de Jupille » ainsi que les délégations de religieuses et d'enfants de leurs différents Monastères de Rome, de France, de Belgique, Hollande, Angleterre et Brésil.

Ceux qui ont eu la joie d'assister à cette radieuse et touchante glorification de la Vénérable n'oublieront jamais l'émotion qu'ils y ont ressentie.

Mais c'est pour porter jusqu'aux amis lointains d'Alix Le Clerc, à toutes ses filles et à toutes ses enfants, les paroles qui y furent prononcées en son honneur et à l'honneur aussi de toute la chère Congrégation des Chanoinesses de Notre Dame, que nous avons voulu publier ici le *Décret* sur l'hé-

roïcité des vertus d'abord, puis, l'adresse de reconnaissance du Postulateur au Pape, et enfin les augustes et historiques paroles du Souverain Pontife lui-même.

Le *Décret*, écrit en latin et lu par Mgr. Carinci secrétaire de la Congrégation des Rites; l'adresse de reconnaissance prononcée en français, par le R. P. Max. Hérault, Postulateur de la Cause, ainsi que le Discours du Souverain Pontife, en italien, furent radiodiffusés dans le monde entier par la station Radio-Vaticane.

DECRET

déclarant l'héroïcité des Vertus de la VÉNÉRABLE MARIE THÉRÈSE de JÉSUS, dans le siècle ALIX LE CLERC, fondatrice des Chanoinesses régulières de Saint Augustin, de la Congrégation de Notre-Dame.

A cette question :

Est-il prouvé, que la Servante de Dieu, Alix Le Clerc, possédait à un degré héroïque les Vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, tant envers Dieu qu'envers le prochain ainsi que les vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance, de force, et autres vertus qui en découlent ?

Dans sa lettre Encyclique « Divini illius Magistri » récemment publiée, Notre Saint Père le Pape, Pie XI, glorieusement régnant, a magnifiquement enseigné de quelle importance est l'éducation chrétienne de la Jeunesse.

Et dans cette même lettre, il rappelle avec quels soins et combien, l'Eglise, accomplissant son ministère apostolique, s'est consacrée, dans les siècles passés, à cette grande oeuvre, en multipliant les écoles des cathédrales, des abbayes et des

chapitres, ainsi que les nobles études des Universités, fondées autrefois sous ses auspices. Et ce zèle pour la formation chrétienne de la jeunesse, elle le manifesta avec d'autant plus d'empressement, au cours des temps, que semblait plus menacée la foi des peuples.

Ce fut là principalement le but des nouveaux ordres réguliers institués au seizième siècle; et c'est à cette même noble tâche que fut consacrée, avec une généreuse émulation, toute la belle floraison des Congrégations religieuses qui apparurent dans la suite.

C'est ainsi qu'après Sainte Angèle de Merici, qui déjà, en Italie, avait heureusement commencé l'oeuvre des écoles gratuites pour les petites filles du peuple, la Vénérable Servante de Dieu Alix Le Clerc, dans le Duché de Lorraine, entreprit au début du dix-septième siècle, avec l'aide de Saint Pierre Fourier, la même oeuvre, et courageusement la mena à bonne fin, en instituant, très opportunément, dans ce but, une nouvelle famille religieuse.

C'est dans l'accomplissement de cette oeuvre que resplendirent surtout les vertus héroïques de cette vierge très pieuse.

Elle naquit à Remiremont, petite ville du Duché de Lorraine, le jour même de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie, de l'année 1576. Son Père, Jean Le Clerc et sa Mère Anna Sagay, étaient des chrétiens vertueux bien connus par leur honorabilité. Ils prirent soin de la faire baptiser le jour même de sa naissance.

L'adolescente était douée d'un excellent caractère, d'une grande douceur, d'un esprit vif. Elle plaisait à tous par son visage aimable, et ne fut pas insensible, tout d'abord, aux charmes trompeurs de la vanité. Mais alors qu'elle n'avait pas encore vingt ans, elle fut rappelée à une vie plus haute par la lecture fortuite d'un bon livre, et, bientôt, touchée

par la prédication de Saint Pierre Fourier, elle résolut de se consacrer tout entière à Dieu en repoussant, par une résolution généreuse, tous les attraits du monde.

Et déjà alors, pressentant en elle, les germes de la vocation religieuse, il lui semblait que Dieu lui fixait comme but de sa vie de promouvoir l'éducation chrétienne des petites filles. « Ma vocation, disait-elle, est le zèle de l'instruction », puisant en quelque sorte l'esprit apostolique dans l'âme du Saint directeur de sa conscience, dont on connaît l'illustre parole: « il vaut mieux sauver une âme que gagner un monde ».

C'est pour aider le zèle d'un tel apôtre que Dieu avait préparé dans Alix un instrument apte et docile.

La pieuse jeune fille s'étant donc adjoint plusieurs compagnes de grande vertu, sur le conseil et sous la direction de saint Pierre Fourier, choisit le nuit de Noël de l'année 1597 pour jeter les bases de sa nouvelle congrégation religieuse. — Puis, peu après, Alix ayant reçu la gracieuse hospitalité de Madame d'Apremont dans la maison des Chanoinesses de Poussay, elles y commencèrent leur premier noviciat de vie religieuse, la veille de la Fête-Dieu 1598, prenant pour direction de leur vie quelques règles que Saint Pierre Fourier leur avait données, avec l'assentiment de l'Evêque de Toul.

Mais bientôt elles quittèrent Poussay pour Mattaincourt où la généreuse libéralité de Madame d'Apremont leur avait acheté une maison. Là, sous la vigilance de Saint Pierre Fourier qui y exerçait les fonctions de curé, elles commencèrent l'institution des écoles gratuites, et avec tant de succès, que les maîtresses ne pouvaient suffire qu'à peine au grand nombre des élèves qui y affluaient. Et certes, malgré cela, plus d'un effort fut tenté, sous l'apparence d'un plus grand bien, pour les ébranler dans leurs projets; mais ce fut en vain. La

renommée de leur oeuvre se répandit bientôt. D'autres maisons furent fondées dans le Duché de Lorraine et bientôt l'oeuvre se propagea avec faveur en France.

L'institut fut d'abord approuvé par l'autorité des Evêques, puis par le Cardinal Charles de Lorraine Légat du Siège Apostolique, en 1603. ensuite par Paul V en 1615 et 1616. Enfin, le Pape Urbain VIII en confirma l'approbation, en donnant aux religieuses le titre de Chanoinesses.

Le premier monastère de la nouvelle Congrégation fut constitué le 21 novembre de l'année 1617, à Nancy, alors Capitale du Duché de Lorraine. Le même jour, consacré à la Présentation de la Vierge au temple, Alix Le Clerc, avec plusieurs de ses compagnes, reçut solennellement des mains de Mgr. de Lenencourt évêque de Nancy et Primat de Lorraine, le saint habit religieux, selon la forme, qu'au dire de la Vénéérable, la Vierge Marie lui avait montrée; et après l'approbation de Mgr. de Maillane Evêque de Toul, elle commença le noviciat de la nouvelle vie religieuse et prit le nom de Thérèse de Jésus.

Le noviciat achevé, le 2 novembre de l'année suivante, elle prononça, la première de toutes, les saints vœux contre les mains de Saint Pierre Fourier, et peu après, au suffrage unanime des moniales, elle fut élue supérieure, devenant leur mère, à toutes.

C'est ainsi que préparé par les labeurs et obtenu par les prières, fut créé dans l'Eglise, l'Ordre des Chanoinesses régulières de Saint Augustin de la Congrégation de Notre Dame, auquel Saint Pierre Fourier, aidé de quelques membres de la Société de Jésus, donna des constitutions très sages, et qui aujourd'hui encore, largement répandu dans l'Eglise se consacre saintement à l'instruction de la jeunesse et à la célébra-

tion des louanges de Dieu par la récitation des heures canonales.

Disons maintenant quelque chose des vertus de la Vénéérable.

Alix et ses compagnes vivaient dès le commencement dans une telle pauvreté qu'elles s'interdisaient tout usage de viande et de vin, ne prenant pour se soutenir, malgré leurs lourds travaux et leurs fatigues, que du pain et des légumes. La Servante de Dieu pratiquait avec tant d'ardeur l'humilité et la pauvreté, qu'elle choisissait toujours, pour elle-même, le lieu le plus méprisable de la maison, et désirait les offices les plus vils. St. Pierre Fourier l'ayant envoyée quêter aux portes, elle le fit avec une joyeuse soumission. Bien plus, imitant les exemples de Saint François d'Assise et de Sainte Françoise Romaine, elle n'hésita pas, un jour, devant une foule très nombreuse, à se mêler aux pauvres et à demander l'aumône comme l'un d'eux à la porte du cimetière.

Avec une incroyable patience et une parfaite sérénité, elle supporta les moqueries du monde et les atroces calomnies qu'une mauvaise femme avait déchainées contre elle. Elle pratiquait à tel point dans son corps la mortification de Jésus-Christ, qu'en toute vérité elle aurait pu dire avec saint Paul: Castigo corpus meum et in servitutum redigo (I Cor., 9, 27).

Armée de ces divins secours, elle put courageusement repousser tous les traits de feu de l'esprit mauvais et les éteindre (Eph. 6, 16).

Et elle ne fut pas moins admirable dans la pratique de l'obéissance. Un exemple, entre autres, nous montre à quel point elle excella dans la perfection de cette vertu: Se trouvant au lit de mort de sa mère et l'assistant presque à l'instant où elle allait expirer, on lui ordonne d'aller parer l'église, aussitôt compriment l'angoisse de son âme elle obéit coura-

geusement. De telles et si hautes vertus, étaient alimentées en Alix Le Clerc par sa très ardente charité envers Dieu, charité qui s'épanchait largement sur le prochain.

De là sa sollicitude singulière pour secourir les pauvres et pour soigner les malades; de là sa suave bonté, accompagnée de prudence, dans le gouvernement de ses sœurs; de là le caractère particulier de sa vocation, qui fut le zèle ardent qu'elle employa à former la jeunesse aux habitudes chrétiennes et qui fut comme le fondement de toute sa vie religieuse.

C'est que cette femme très prudente avait compris de quelle importance est l'éducation de la jeunesse pour établir d'une façon stable Jésus-Christ dans les âmes et pour réformer les mœurs chrétiennes dans une société.

Après avoir fidèlement, et parmi tant de labeurs, achevé l'œuvre qui lui avait été fixée, la Servante de Dieu vécut encore quatre ans dans l'exil de cette terre, donnant partout l'exemple de ses éclatantes vertus. Mais pressentant sa mort prochaine, elle revint à Nancy, où elle donna pendant sa maladie un tel exemple de sainteté, que les médecins eux-mêmes venaient la voir plus souvent que les soins ne l'exigeaient, afin de s'édifier au rayonnement de sa sainteté.

Chargée de mérites, ayant renoncé à son office de supérieure par sentiment d'humilité, aspirant à entrer dans le repos éternel, elle rendit sa très sainte âme à Dieu, le 9 Janvier 1622, à l'âge de quarante-six ans.

Ses funérailles furent un juste triomphe.

Aussitôt après sa mort, la renommée de sa sainteté fut telle dans toute la Lorraine que le Duc lui-même ordonna de faire des recherches et de recueillir des documents pour écrire sa vie et la proposer à l'édification des fidèles: chose que la Providence a permise pour que ne soient pas perdues les preuves de ses vertus. Les guerres en effet, ainsi que les révolutions

politiques et religieuses, empêchèrent que ne fussent constitués à temps les procès canoniques de sa Cause.

Mais les documents qui nous sont parvenus non seulement sont reconnus authentiques, mais pleinement dignes de foi par la Section historique de la Sacrée Congrégation des Rites.

Une enquête officielle fut donc faite par l'autorité de l'Ordinaire à Saint-Dié en 1886 et 1887.

Léon XIII, d'heureuse mémoire, signa de sa main la Commission de l'Introduction de la Cause, le 21 février 1899.

Après les formalités d'usage, le 28 Novembre de l'année 1902, le décret de non cultu fut publié. Le 26 Juin 1907, parut le décret affirmant que la renommée de Sainteté de la Servante de Dieu existe encore. Ainsi fut publié, le 13 décembre 1922, le décret sur la validité des procès. Le 3 août 1926, devant le Cardinal Antoine Vico, Ponent ou Rélateur de la Cause, eut lieu la Congrégation antipréparatoire sur les vertus; deux autres Congrégations préparatoires suivirent au palais du Vatican le 26 Juillet 1927 et le 3 Juillet 1928. Enfin, le 15 Mars dernier, devant le très Saint Père, Pie XI, eut lieu la Congrégation générale dans laquelle le Révérendissime Cardinal Alexis Henri Lépicier, Ponent ou Relateur de la Cause proposa à la discussion la question suivante: « Constate-t-il des vertus théologales de foi, d'espérance et de charité tant envers Dieu qu'envers le prochain, ainsi que des vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance, de force et autres vertus annexes, à un degré héroïque, in casu et ad effectum de quo agitur? ».

Les Révérendissimes Pères Cardinaux, Prélats officiels et Consultants donnèrent chacun leur suffrage. Mais le très Saint Père différa d'énoncer son jugement afin d'implorer par

ses prières et par les prières des autres, une plus grande lumière de Dieu, source de toute sagesse.

Ayant cependant résolu de proclamer sa sentence favorable, il choisit ce Jour, Dimanche in albis « afin que nous qui avons fêté les mystères de Pâques », aidés par ce nouvel exemple de vertus, « nous les mettions en pratique dans notre vie et nos moeurs ».

C'est pourquoi Sa Sainteté, ayant fait appeler les Révérendissimes Cardinaux Camille Laurenti, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites et Alexis Henri Lépicier, Ponent et Relateur de la Cause, ainsi que le R. P. Salvator Natucci, Promoteur général de la Foi et moi soussigné Secrétaire, et ayant offert saintement l'Hostie Sacrée il proclama: Il est si parfaitement prouvé que la Servante de Dieu Thérèse de Jésus, dans le siècle Alix Le Clerc, a pratiqué à un degré héroïque les vertus théologales de Foi, d'Espérance, de Charité envers Dieu et envers le prochain et les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Tempérance, de Force ainsi que les autres vertus annexes, que l'on peut procéder avec sûreté aux questions ultérieures c'est à dire à la discussion des quatre miracles.

Sa Sainteté a ordonné de faire ce décret de droit public et de l'insérer dans les actes de la Sacrée Congrégation des Rites, le 3 avril de l'année 1932.
L. ✠ S.

CAMILLUS CARD. LAURENTI S. R. C., *Praefectus*.

ALFONSUS CARINCI, *Secretarius*.

Après la lecture du Décret, le Révérend Père Max. Hérauld, Postulateur, accompagné de Mgr. Jérôme, Vicaire général de Nancy et de l'avocat, Commandeur Toeschi, s'approcha du trône du Souverain Pontife et lui l'adresse suivante, en hommage de reconnaissance.

TRÈS SAINT PÈRE,

Le 9 Janvier de l'année 1622, dans la Ville de Nancy, alors capitale du Duché de Lorraine, rendait son âme à Dieu, la Vénérable Alix le Clerc, en religion Marie Thérèse de Jésus, fondatrice des Chanoinesses de St. Augustin de la Congrégation de Notre-Dame.

A la nouvelle de sa mort, une profonde émotion faite de douleur et de vénération, s'empara de tous ceux qui avaient été les témoins de sa noble vie.

« Le corps de la Servante de Dieu demeura trois jours entiers exposé devant les grilles du couvent pour satisfaire à la dévotion du peuple qui abordait de toute part et que les Gardes mêmes ne pouvaient contenir ». On se disputait les objets qui lui avaient appartenu, ou qui simplement l'avaient touchée. On l'invoquait avec confiance; on obtint des guérisons avouées miraculeuses par les médecins; son tombeau devint un lieu de pèlerinage; de suaves parfums s'en exhalèrent pendant longtemps.

Et ces témoignages de vénération n'étaient point simplement ceux du peuple, mais ceux du clergé et de l'Evêque, ceux aussi de tous le Souverains de Lorraine que l'on vit en larmes, priant auprès de la dépouille sacrée.

D'autre part, aussitôt après la mort de la Vénérable Mère, le duc François de Lorraine et l'Evêque de Toul s'empresrent de recueillir les témoignages de vertus de la défunte. Les Pères de la Compagnie de Jésus, ses directeurs, se préoccupent d'en proposer au peuple les exemples, et sur leurs instances, Saint Pierre Fourier lui-même ordonne d'en recueillir les précieux souvenirs « parce que, dit-il, ils affirment que c'est une grande sainte »

C'est ainsi, Très Saint Père, que s'achevait dans l'apothéose de vénération de tout un peuple, la vie de celle dont vous glorifiez aujourd'hui les vertus et les oeuvres.

Aussi pendant qu'à vos pieds, je viens, ému, apporter les hommages de notre profonde et inexprimable gratitude, c'est — dans l'écho de mon humble voix — la reconnaissance de toutes les âmes qui, depuis trois siècles, ont honoré et prié la Vénérable Alix, qui vous arrive et vous remercie.

Devant votre trône, vous voyez en ce moment, la phalange de ses filles dont le coeur déborde de gratitude et de joie. Mais elles-mêmes veulent vous dire, Très Saint Père, qu'elles apportent aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, avec leurs hommages personnels, ceux de leurs Soeurs, de leurs Enfants innombrables, qui, depuis plus de trois cents ans, ont vécu de la vie spirituelle de leur Mère, ont été guidées par ses lumières, réchauffées par sa charité, soutenues par

sa protection, et qui, en poursuivant ses oeuvres, ont anxieusement attendu la glorification que vous daigniez lui rendre aujourd'hui.

C'est dans le rayonnement de charité du grand apôtre de la Lorraine, Saint Pierre Fourier, que nous apparaît, comme dans un cadre déjà lumineux, l'activité héroïque de la Vénérable Alix. Pendant plus de vingt-cinq ans, elle fut sa fille spirituelle et sa collaboratrice inlassable. Mais avant qu'elle ne se soit soumise à sa direction, Dieu avait voulu lui révéler lui-même ce qu'il attendait d'elle.

Elle avait dix neuf ans, lorsqu'une vision céleste lui fait connaître les vanités et les dangers du monde qu'elle aimait. Elle prend alors la résolution de tout quitter et de se livrer sans compter au service de Dieu. Elle fait le voeu de virginité perpétuelle, et énergiquement, elle commence cette voie du plus parfait où elle doit désormais s'avancer sans défaillance, malgré les tentations qui tourmentent son âme et malgré les persécutions qui s'attaquent à ses oeuvres. Avant elle, Jeanne d'Arc, cette autre grande héroïne de la foi et de la force, née comme elle, sur la même terre de Lorraine, avait dit : « J'irai où Dieu m'appelle, dussè-je user mes jambes jusqu'à mes genoux ». Alix, reprenant presque ces paroles généreuses promet de « faire tout ce qu'elle saurait être le plus agréable à Dieu, y fallût-il mourir ».

Et voici que dès ses premiers pas dans la voie de la perfection, Dieu lui fait rencontrer l'âme du saint prêtre qui va devenir son guide.

Lui-même, comme Alix, brûle de l'amour de Dieu et du zèle pour les âmes. « Sauver une âme, répète-t-il, vaut plus que gagner un monde ». Et ces paroles tombent comme une flamme dans le cœur d'Alix.

Avec l'autorisation du Bon Père, elle a jeté les bases d'une vie religieuse « où l'on pratiquerait tout le bien qu'on pourrait ». Déjà elle a trouvé quelques compagnes désireuses comme elle de perfection. Le jour de Noël 1597, elles font leur première consécration, et dans la solennité de la Fête-Dieu 1598, la nouvelle Congrégation est définitivement orientée dans sa voie. Saint Pierre Fourier peut dire à ses filles que « l'heure est venue de s'employer au service qu'elles doivent rendre à Notre Seigneur dans la personne de ses enfants ».

C'est que Dieu avait fait sentir à Alix le Clerc qu'elle devait consacrer sa vie à secourir l'une des plus grandes misères du peuple à cette époque: le manque d'instruction et surtout d'instruction religieuse.

L'ignorance était grande dans un pays ravagé par les guerres civiles incessantes. Le protestantisme s'avancait et s'infiltrait déjà dans le peuple. La Lorraine était particulièrement menacée par le mariage de Louise de Bourbon, soeur d'Henri IV, avec Henri II de Lorraine.

D'autre part, les écoles populaires n'existaient vraiment pas. Les enfants pauvres, et tout spécialement les petites filles devaient rester dans l'ignorance la plus lamentable.

Saint Pierre Fourier et sa fille spirituelle étaient vivement préoccupés d'une telle détresse.

Alix le Clerc inspirée de Dieu, et sur le conseil du Bon

Père, résolu de se jeter, avec ses compagnes, à l'évangélisation des petites filles, « de toutes les petites filles, riches ou pauvres » sans rétribution aucune.

Les écoles gratuites étaient fondées.

La Sainte Providence se chargerait de ses généreuses ouvrières. Marie serait leur Mère et leur protectrice. Elles seraient les religieuses de Notre Dame.

Alix n'a plus qu'un désir, qu'un idéal qui, éclaire sa pensée et soulève son cœur: « Ma vocation, dit-elle, est le zèle de l'instruction ». Elle a promis au divin Maître de faire tout le bien qu'elle pourrait, et Dieu lui-même dirige ses efforts.

Un jour il lui dit: « Je veux que ces petites âmes, qui sont comme délaissées de leur mère, en aient une en toi ». — La très Sainte Vierge lui apparaît, et lui remettant l'Enfant Jésus entre les bras, elle lui dit: « Je te le donne afin que tu le fasses grandir ». Et confiante en ces paroles, intrépide, saintement audacieuse, pratiquant la mortification la plus austère, passant ses nuits en contemplation devant le tabernacle, se dégageant toujours de plus en plus de la terre en se réfugiant dans l'intimité de Dieu, elle poursuit, inlassable, son oeuvre de zèle et d'apostolat.

Pendant vingt-cinq ans, elle se livre à cette activité héroïque, et à quarante-six ans, elle meurt, comme consumée par le feu de sa charité.

Son oeuvre grandit, couvre bientôt la Lorraine, se répand en France et en Allemagne.

Les révolutions, les persécutions viennent battre comme

un orage dévastateur les foyers d'éducation qui se sont allumés à sa vie ardente.

Mais la charité, qui est l'âme de l'Eglise, est un feu qui ne s'éteint pas sous la tempête. Les persécutions ne font qu'en élargir l'incendie.

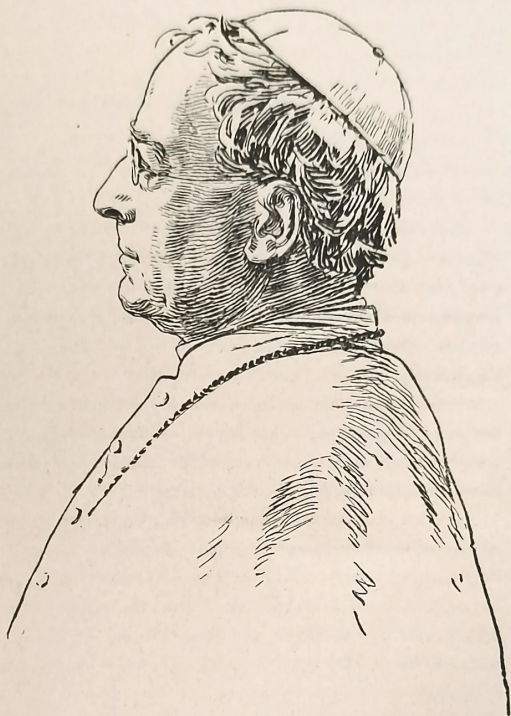
C'est cette même charité qui rayonne aujourd'hui dans les grands et nombreux centres d'éducation où vit toujours le zèle de la Vénérable Mère.

Et pendant que ses filles accourues près de Vous, Très Saint Père, se réjouissent et remercient votre Sainteté, elles osent formuler à vos pieds le voeu ardent que bientôt luira le jour où vous daignerez inscrire leur Vénérable Mère dans l'album des Bienheureux.

Daignez, Très Saint Père, corroborer cette douce espérance en bénissant la Congrégation des Chanoinesses de Notre Dame, ses enfants et ses oeuvres; daignez bénir les deux diocèses qui ont gardé tout particulièrement la mémoire de la Vénérable, celui de Saint-Dié qui l'a vue naître, celui de Nancy qu'elle a vue mourir, daignez enfin bénir l'Ordre des chanoines Réguliers de St. Augustin, tout entier.

Après ces Vœux du Postulateur, le Souverain Pontife daigna prendre lui-même la parole.





Paroles du Saint Père.

Nous sommes encore, très chers fils, au dimanche appelé *in albis* et plus complètement *in albis depositis*, parce que, en ce jour, ceux qui, dans les solennités pascales, avaient reçu le saint baptême avec la grâce de la purification et de la régénération spirituelles, déposaient le vêtement blanc qu'ils avaient reçu comme symbole de cette grâce.

Saint Augustin exhortait chaudement les heureux néophytes à s'efforcer, tout en déposant le vêtement extérieur, de porter toujours et de garder sans tache, l'intime candeur de l'âme par la pureté et la sainteté de la vie.

La Sainte Eglise, Mère tendre et Maîtresse très sage, fait revivre au cours des siècles et propose à ses fils la même exhortation, en priant non seulement pour la persévérance de ceux qui le samedi-saint ont reçu la grâce du baptême, mais encore pour tous ses fils et ses fidèles, afin qu'ils traduisent dans leur vie et leurs moeurs, les mystères qu'ils ont célébrés à Pâques.

C'est une façon aussi éloquente que délicate, parmi tant d'autres qui se rencontrent dans la liturgie pascale, de rappeler à tous que la Résurrection du Christ n'est bien célébrée

que si elle opère, en chacun de nous, cette résurrection morale, cette plénitude et cette persévérance de vie spirituelle dont la divine Bonté, grâce à la passion et à la mort de notre bien aimé Jésus, a renfermé dans les sacrements les moyens et les sources toujours ouvertes.

Ces rappels solennels et salutaires s'éclairent d'une nouvelle lumière quand le divin Rédempteur, notre Maître, se complait à présenter par Notre humble ministère, à l'admiration, et plus encore à l'initiation de tous, les exemples d'une âme qui précisément, par la prompte et généreuse, toujours plus généreuse, correspondance à la grâce divine, et par la persévérante et toujours plus parfaite fidélité à ses saintes aspirations, s'est élevée jusqu'aux plus hauts sommets de l'héroïsme; sommets qui, de fait, ne pourront pas être atteints par tous, mais dont on revoit toujours avec d'inestimables avantages, la souveraine beauté, et dont on constate l'ascension possible, puisque, de ces hauteurs, descendent les plus nobles invitations à tenter, aussi, ou au moins, à désirer quelque plus grande élévation de toute notre conduite et de toute notre vie.

L'existence de la Vénérable Servante de Dieu, Alix Le Clerc, est toute une très haute invitation vers ces lumineuses directions.

Toutes les vertus qui sont la base de la vie morale et sur-naturelle: la foi, l'espérance, la charité — charité envers Dieu et envers le prochain — la prudence, la justice, la force et la tempérance, avec toutes les autres vertus qui sont la floraison et la fécondité de cette vie, eurent en elle le plus large et le plus riche développement, la plus attentive et par-

faite activité, comme la pleine et triomphale victoire de toutes les difficultés intérieures et extérieures : difficultés faites de tentations et de souffrances, difficultés capables de mettre à dure épreuve l'âme la plus solide et même à dépasser bien souvent tout ce que l'on peut imaginer de plus dur et de plus dangereux.

C'est que le Vénérable Alix de Clerc était une de ces âmes — choisie parmi les plus belles — qui, comme le dit si bien Lacordaire, possèdent le génie du bien, génie qui consiste, avant tout, dans la trempe singulière d'une âme, qui riche de tous les dons naturels de l'esprit, de l'intelligence, de la volonté et du cœur, affinés et rendus sublimes par la grâce, était admirablement ornée, complétée et servie aussi par cet ensemble de conditions domestiques et sociales de prérogatives et de grâces personnelles, qui comme dit Manzoni du Cardinal Frédéric Borromée, autre âme de l'élite, « annoncent une supériorité et la font aimer ».

Et dans une telle splendeur de toutes sortes de richesses, il y a des valeurs qui s'imposent particulièrement à l'attention. C'est la générosité courageuse qui dès le commencement de sa vocation fait embrasser à la Vénérable Servante de Dieu, et, dans la suite, maintenir et pratiquer pendant toute sa vie, la résolution de faire tout ce qu'elle pourra de meilleur pour l'honneur de Dieu et le bien des âmes. C'est l'imitation des préférences divines qui tout en étendant sa charité à tous, riches et pauvres, la rendait particulièrement tendre, patiente, empressée, industrieuse envers les pauvres et spécialement envers les petits et les souffrants. C'est la suprême estime des

âmes, c'est l'amour de la vérité qui en est le premier bien et le premier honneur après la grâce et avec la grâce divine; estime qui lui faisait sentir et dire que sa vocation était le zèle de l'instruction.

C'est ce zèle qui, sous la conduite, l'inspiration et la collaboration continue de Saint Pierre Fourier, lui faisait instituer et fonder cette Congrégation de la Bienheureuse Vierge Marie, qui depuis plus de trois siècles de vie, ayant été dès le début opérante et féconde, a semé, cultivé et récolté tant de moissons de bien inestimable et irremplaçable, et qu'elle continue à semer, cultiver et récolter — même dans notre Rome — dans le champs de l'éducation chrétienne.

C'est cette complète possession d'elle-même — âme, et corps — qui moyennant l'exercice de l'humilité chrétienne d'une part, et de la mortification et de la pénitence de l'autre, mit et maintint toujours la matière au prompt et illimité service de l'esprit, mit et maintint la matière, l'esprit et tout l'être à l'humble service, non seulement de Dieu et du bien, mais encore du prochain le plus humble, pour l'honneur de Dieu et pour le bien.

Nous avons nommé saint Pierre Fourier et fait allusion à ses rapports avec la Vénérable Servante de Dieu.

Ce simple fait suffirait à sa glorification. Quand un homme et un saint de cette grandeur rend à la Vénérable Servante de Dieu les témoignages que St. Pierre Fourier lui rendit, aucun autre témoignage plus haut et plus autorisé ne pourrait lui être rendu, sinon le témoignage de l'Eglise, parceque c'est le témoignage de Dieu lui-même. Et nous n'avons pas de pa-

*générosité
imitation des préférences divines pour les pauvres
estime des âmes, amour de la vérité
zèle
instruction du bien*

roles qui puissent suffire à le remercier de nous en avoir fait l'instrument quoique humble et indigne.

Il ne nous reste plus qu'à nous féliciter avec les heureuses filles de la Vénérable Alix le Clerc et avec tout l'ordre des chanoines réguliers de Saint Augustin, dont elles partagent le titre. Et nous le faisons de tout coeur. Et nous ne nous réjouissons pas seulement avec elles et avec eux, mais encore avec la Lorraine qui a donné la vie naturelle à la Vénérable Servante de Dieu et qui en a recueilli les premières édifications et les premiers fruits de vie surnaturelle. Nous nous réjouissons avec toute la France et avec toute l'Eglise.

Et ce n'est pas avec moins d'affection que nous donnons et élargissons toutes les bénédictions demandées.

Et puisque l'occasion se présente si favorable et sous de si heureux auspices, Nous voulons tout particulièrement bénir et nous bénissons tous ceux, qui en ces jours d'attente universelle comme est universelle la souffrance, travaillent avec un sincère désir du bien commun au retour de la confiance réciproque entre les peuples.

